

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2024 - 20h30

(Espace Hal Singer - 85 boulevard de la République)

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 mars 2024

Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
Présentation du plan communal de sauvegarde

1/ PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE DE CHATOU

2/ RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MÉDIATHÈQUE DE CHATOU

3/CONVENTION ENTRE LA VILLE DE CHATOU ET LE COLLÈGE AUGUSTE RENOIR PORTANT SUR LES ACTIONS AUTOUR DU LIVRE ET DE LA LECTURE ORGANISÉES EN PARTENARIAT

4/CONVENTION ENTRE LA VILLE DE CHATOU ET LE COLLÈGE PAUL BERT PORTANT SUR LES ACTIONS AUTOUR DU LIVRE ET DE LA LECTURE ORGANISÉES EN PARTENARIAT

5/CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA CHAUFFERIE ET DU LOCAL DE LA PISCINE JEAN-FRANÇOIS HENRY A LA SOCIETE CRISTAL ECO CHALEUR

6/CONSTRUCTION D'UNE STATION PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE BÂTIMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE LES LARRIS - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA TOITURE ET CONVENTION FINANCIERE

7/ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION POUR HAROPA PORTS PARIS

8/MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRAITEMENT DES RÉSIDUS URBAINS DE LA BOUCLE DE LA SEINE (SITRU)

9/AVENANT N°4 A LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU DOMAINE PUBLIC CONCLUE ENTRE LA COMMUNE DE CHATOU ET LA SOCIÉTÉ EQ'INVEST

10/MODIFICATION DE LA DÉNOMINATION DE LA RUE PAUL FLAMENT AVEC COMME NOUVELLE DÉNOMINATION "COURS GEORGES MANDEL"

11/ VERSEMENT D'UNE REDEVANCE DE CONTRIBUTION PAR SUPER U A LA DEMI-HEURE DE STATIONNEMENT GRATUITE

12/ CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC -PLACES DE STATIONNEMENT AUX FINS DE RETRAIT DE COMMANDES EN VÉHICULE ("DRIVE")

13/ CESSION D'UN LOCAL ET DE 5 EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT SITUÉS 5 RUE MARCONI - LOTS 6000; 1039; 1040; 1041; 1042; 1043; AUTORISATION DE SIGNER LES ACTES NOTARIÉS

14/ DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA PARCELLE CADASTRÉE AO N°262 - RUE DES LANDES

15/ CESSION AMIABLE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE AO 262 SITUÉE RUE DES LANDES À CHATOU

16/ MISE EN OEUVRE DE LA GESTION EN FLUX - CONVENTION BILATÉRALE 2024-2026 DÉFINISSANT LES RÈGLES APPLICABLES AUX RÉSERVATIONS DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX RELEVANT DU CONTINGENT DU RÉSERVATAIRE COMMUNE DE CHATOU AVEC LA SOCIÉTÉ LOGIREP

17/ MISE EN OEUVRE DE LA GESTION EN FLUX - CONVENTION BILATÉRALE 2024-2026 DÉFINISSANT LES RÈGLES APPLICABLES AUX RÉSERVATIONS DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX RELEVANT DU CONTINGENT DU RÉSERVATAIRE COMMUNE DE CHATOU AVEC LE BAILLEUR ERIGERE

QUESTIONS DIVERSES